



**AAACM-GLFF**  
**ASSOCIATION DES AMIES**  
**DES ARCHIVES, DES COLLECTIONS ET DU**  
**MUSÉE**  
**DE LA GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE**  
*Association Loi de 1901- déclarée à la Préfecture de Police de Paris*

**Enrichir notre patrimoine historique.**  
**Entretenir notre mémoire.**  
**Développer la connaissance de l'histoire de la Franc maçonnerie.**

L'Association est constituée depuis 2006 et ses statuts sont déposés en Préfecture.

Elle vit des cotisations annuelles de ses adhérentes qui peuvent être des Sœurs ou des Loges.

L'ambition de ses membres est d'enrichir le patrimoine de la GLFF, de le rendre digne d'une grande Obédience et d'ouvrir ainsi la voie à une future Unité Archives- Collections- Musée-Bibliothèque.

L'AAACM suit régulièrement les lieux de vente pour tenter d'acheter, selon ses moyens, ce qui est intéressant d'un point de vue maçonnique en général et d'un point de vue féminin en particulier.

Divers dons et la générosité des Sœurs et des loges ont permis quelques beaux achats, diplôme, tabliers, rituels, livres, beaux objets et la réalisation de vitrines d'exposition installées à la Cité du Couvent à Paris.

Parallèlement et conjointement avec la Commission Nationale d'Histoire et de Recherche Maçonniques, l'AAACM s'attache à préserver les Collections existantes. Un petit groupe d'adhérentes se concentre sur les vitrines afin de les renouveler et de les rendre lisibles et attractives.